

# LES PUBLICATIONS ECONOMIQUE DE COFACE

## ENQUÊTE DE PAIEMENT



**Bruno  
De Moura  
Fernandes**

Responsable  
de la recherche  
macroéconomique  
Basé à Paris,  
France

## Enquête de paiement France 2025 :

Des retards plus fréquents, alors que l'impact des droits de douane commence à se faire sentir

### Résumé exécutif

**L**a troisième édition de notre enquête sur le comportement de paiement, menée au mois de juillet auprès de 650 entreprises, confirme qu'accorder des délais de paiement à leurs clients est une pratique bien ancrée en France puisque, comme lors des deux dernières années, 97% d'entre elles déclarent le faire. Et ce, quels que soient le secteur et la taille de l'entreprise, bien que les TPE octroient des délais bien plus courts. Le délai de paiement moyen en France passé de 51 à 49,7 jours reste plus long qu'en Allemagne et en Pologne, mais inférieur aux délais accordés au Royaume-Uni et, surtout, en Asie.

En ce qui concerne les retards de paiement, plus significatifs de la situation économique, la tendance continue de se détériorer : 86% des entreprises interrogées en ont constaté, contre 85% en 2024 et 82% en 2023. Parmi les pays où nous réalisons des enquêtes de paiement similaires, seul le Royaume-Uni affiche une proportion supérieure. De plus, la majorité des entreprises déclarent qu'ils ont été plus nombreux que l'an dernier. Si le retard de paiement moyen est resté stable autour de 40 jours, ces retards ont un impact de plus en plus important sur la trésorerie des entreprises. Désormais 55% des TPE estiment ainsi que les retards de paiement ont un impact « très important » ou « critique » sur leur trésorerie. Bien que la vulnérabilité décline avec la taille de l'entreprise, 39% des PME et 26% des ETI et des grandes entreprises ont également déclaré que leur trésorerie était très impactée, en augmentation constante depuis 2023. Parmi les entreprises ayant subi des retards de paiement, 42% les attribuent aux difficultés financières de leurs clients. La poursuite de la détérioration du comportement de paiement des entreprises s'est logiquement traduite par des

défaillances toujours plus nombreuses en 2025. Si 45% des entreprises anticipent des retards de paiement relativement stables au cours des 12 prochains mois, un tiers d'entre elles estiment qu'ils seront encore plus nombreux. Quels que soient la taille et le secteur, rares sont celles qui anticipent des retards de paiement moins fréquents.

Ces anticipations négatives s'inscrivent dans des perspectives économiques clairement orientées à la baisse pour 2026, aussi bien en France qu'à l'international. Quelle que soit leur taille, les entreprises interrogées s'attendent très majoritairement à une dégradation ou, au mieux, à un maintien de l'activité en France et dans le monde malgré une croissance déjà limitée en 2025. Elles sont, malgré tout, (légèrement) plus nombreuses à anticiper une amélioration qu'une dégradation de leur rentabilité l'an prochain. Les perspectives sont plus nuancées concernant l'évolution de la trésorerie, dans un contexte où les coûts de financement resteront supérieurs à l'avant-COVID, alors même que de nombreuses entreprises devront continuer à rembourser leur PGE (prêt garanti par l'Etat).

Si les principaux risques mentionnés par les entreprises restent globalement inchangés par rapport à l'an dernier, l'environnement politico-social en France est plus que jamais la principale source de préoccupation. Parmi les évolutions notables, les difficultés de recrutement, principal risque en 2023, figurent désormais derrière les prix des matières premières, le ralentissement de la demande mondiale et les (nombreuses) tensions géopolitiques.

RETROUVEZ TOUTES LES AUTRES PUBLICATIONS ÉCONOMIQUES DE COFACE :

<https://www.coface.fr/actualites-economie-conseils>

## ENQUÊTE DE PAIEMENT



Dans le contexte de tensions commerciales avec les Etats-Unis, marqué par les annonces successives de droits de douane depuis le retour au pouvoir de Donald Trump, 84% des entreprises interrogées ont déjà constaté des impacts. Au-delà des inquiétudes exprimées par leurs partenaires commerciaux, un quart d'entre elles a déjà réduit ses marges et vu ses coûts de production ou d'approvisionnement augmenter. Au cours des prochains mois, plus de

20% des entreprises anticipe une baisse des volumes exportés vers les Etats-Unis et/ou un report de ses exportations vers d'autres marchés à l'international. Les droits de douane auront un impact négatif dans la plupart des industries, dans la mesure où 40% ou plus des entreprises ont réduit ou vont réduire leurs marges dans des secteurs aussi divers que le transport, la chimie, les métaux, le papier ou encore l'automobile.

**BRUNO DE MOURA FERNANDES**

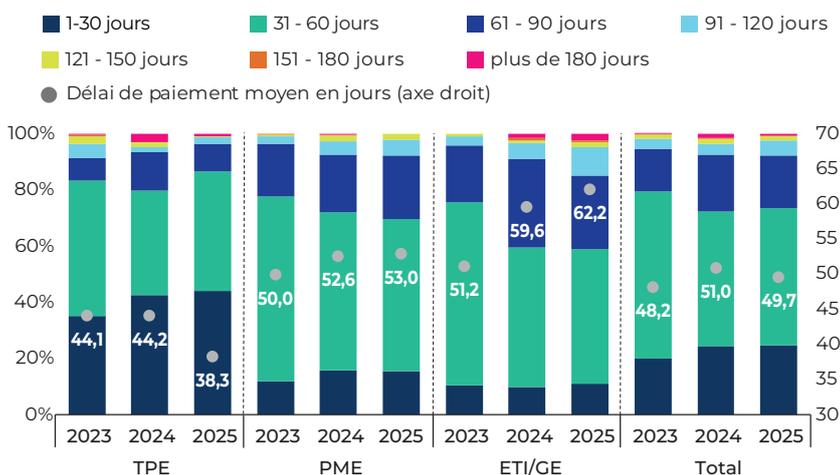
Responsable de la recherche  
macroéconomique  
Paris, France

## DÉLAIS DE PAIEMENT<sup>1</sup> : UNE PRATIQUE BIEN ANCRÉE

• Accorder des délais de paiement à ses clients reste une pratique très ancrée, quels que soient le secteur et la taille de l'entreprise. Comme en 2023 et en 2024<sup>3</sup>, **97% des entreprises interrogées déclarent accorder des délais de paiement**. Près de la moitié d'entre elles accordaient des délais de paiement compris entre 31 et 60 jours (49%), et seulement 8% offraient un délai supérieur à 3 mois. Le délai de paiement moyen a diminué : il atteint 49,7 jours, contre 51 jours l'an dernier. Il reste nettement supérieur à ceux accordés en Allemagne<sup>4</sup> (32 jours) et en Pologne<sup>5</sup> (46 jours) et désormais légèrement inférieur au Royaume-Uni<sup>6</sup>

(51 jours). En revanche, il est toujours bien inférieur à ceux enregistrés en Chine<sup>7</sup> (76 jours) et dans le reste de l'Asie<sup>8</sup> (65 jours).

• Pourtant relativement moins enclines à accorder des délais de paiement, les TPE sont tout de même 93% à le faire. Ces dernières offrent également des délais plus courts : 44% d'entre elles offrent des délais inférieurs à un mois, contre seulement 11% des entreprises de plus grande taille (**Graphique 1**). Aussi le délai de paiement moyen offert par les TPE est-il nettement inférieur : 38 jours contre 53 jours pour

**Graphique 1 :**Délais de paiement par taille d'entreprise<sup>2</sup>

Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

En 2025

**97%**

des entreprises interrogées accordaient des délais de paiement à leurs clients. Le délai de paiement moyen a diminué à 49,7 jours, contre 51 l'an dernier.

1 Délai de paiement - délai entre le moment où un client achète un produit ou un service et le moment où le paiement est dû.

2 Sont considérées ici comme TPE toute entreprise réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros et comme PME toute entreprise réalisant un chiffre d'affaires compris entre 2 et 50 millions d'euros.

3 [Enquête de paiement des entreprises en France](#) : Les délais de paiement augmentent en France, dans un contexte de risques sociaux et politiques croissants. 18 septembre 2024

4 [Germany Corporate Payment Survey 2025](#) : It gets worse, before it could get better. 8 juillet 2024

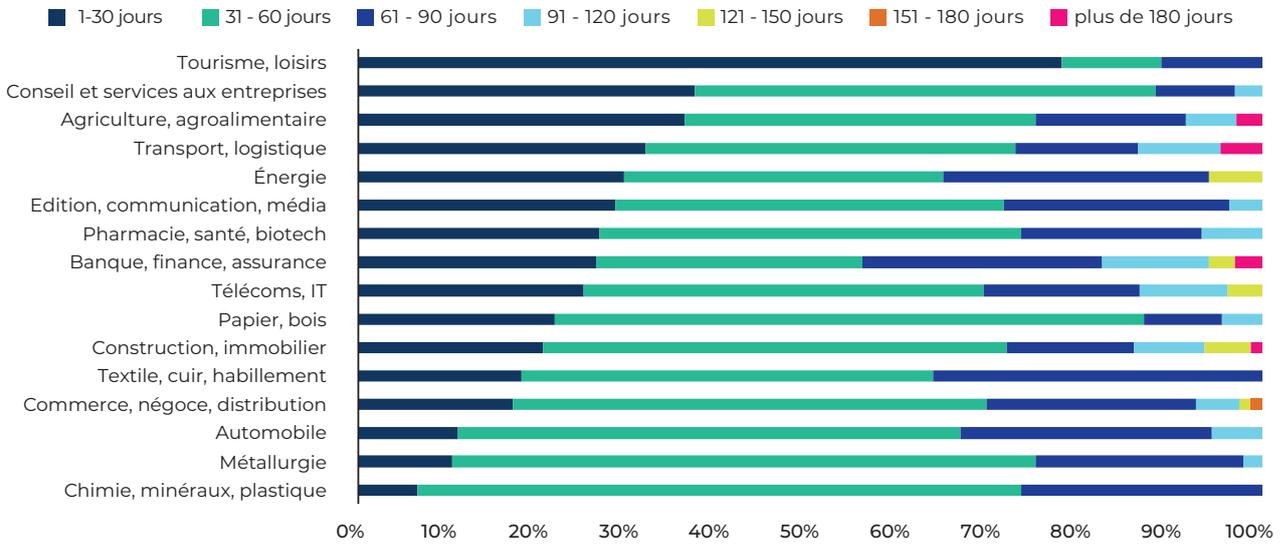
5 [Poland Payment Survey 2024](#) : shorter payment delays amid improving economy. 26 novembre 2024

6 [UK Payment Survey 2025](#)

7 [China Payment Survey 2025](#) : Longer payment terms helped mitigate increases in payment delays. 1 avril 2025

8 [Asia Payment Survey 2025](#) : Companies expect payment behaviours to worsen amid economic uncertainty. 11 juin 2025

**Graphique 2 :**  
Délais de paiement par secteur



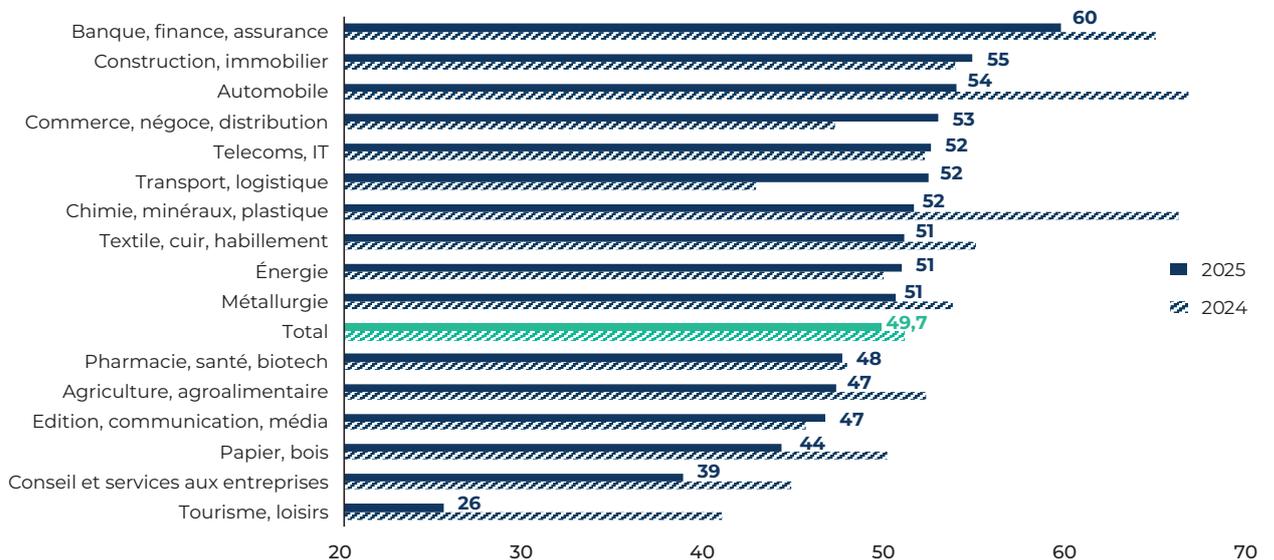
Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

les PME et 62 jours pour les ETI et les grandes entreprises. Cette différence, déjà relevée au cours des dernières enquêtes, peut s'expliquer par la situation de trésorerie en général moins confortable des TPE, qui ne leur permet pas d'être aussi flexible sur les délais de paiement. De façon assez intuitive, les entreprises réalisant au moins une partie de leur activité à l'exportation accordent des délais de paiement généralement plus longs : 54 jours en moyenne, contre 44 pour celles opérant exclusivement sur le marché domestique.

- La majorité des entreprises accordent des délais de paiement compris entre 31 et 60

jours dans la plupart des secteurs, sauf dans le tourisme, où ils sont généralement inférieurs à un mois (**Graphique 2**). Comme l'an dernier, les délais tendent à être plus courts dans les services, mettant en lumière une caractéristique structurelle. Trois des quatre secteurs accordant les délais de paiement moyens les plus courts appartiennent à la catégorie des services (**Graphique 3**). Si les délais restent particulièrement longs dans l'automobile, le secteur est cette année détrôné par les services financiers, avec 60 jours. Près de 20% des entreprises du secteur banque, finance, assurance accordent ainsi des délais de paiement supérieurs à 3 mois.

**Graphique 3 :**  
Délais de paiement moyen par secteur (en jours)



Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises



## 2 RETARDS DE PAIEMENT<sup>9</sup> : TOUJOURS PLUS NOMBREUX

• **86% des entreprises ont constaté des retards de paiement de leurs clients** au cours des 12 derniers mois, contre 85% l'an dernier et 82% en 2023. A titre de comparaison, les retards de paiement sont plus fréquents qu'en Allemagne (81% des entreprises), en Pologne (60% des entreprises), en Chine (44%) et dans le reste de l'Asie (49%), où, à l'image des dernières années, les délais de paiement accordés sont plus longs mais les retards moins fréquents. Seul le Royaume-Uni affiche une proportion supérieure (90%).

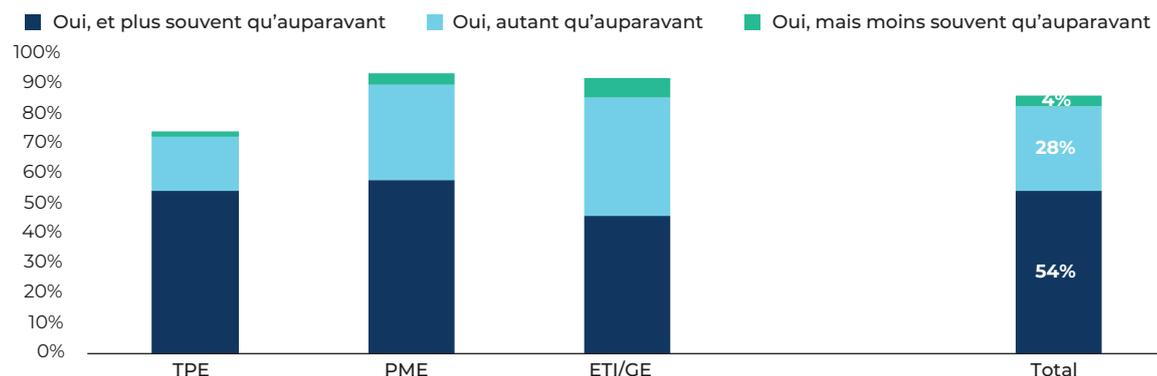
• Quelle que soit leur taille, une majorité d'entreprises déclarent avoir été confrontées à des retards de paiement. Si trois quarts des TPE ont été concernées, ce pourcentage monte à 92% pour les ETI et grandes entreprises et même à 94% pour les PME. De plus, la majorité d'entre

elles déclarent que les retards de paiement ont été plus fréquents que lors de l'année précédente (**Graphique 4**). La poursuite de la détérioration du comportement de paiement des entreprises s'est de nouveau traduite par des défaillances en hausse, avec un coût toujours plus important (**voir Encadré**).

• Bien qu'une majorité d'entreprises déclare des retards de paiement inférieurs à 30 jours, elles sont tout de même 44% à avoir été confrontées à un retard supérieur à un mois (**Graphique 5**). La durée moyenne des retards de paiement est restée stable à 39,5 jours. Ils sont ainsi, en moyenne, plus longs qu'en Allemagne et au Royaume-Uni (32 jours), mais toujours inférieurs à ceux constatés en Pologne (46 jours), en Chine (65 jours) et dans le reste de l'Asie (65 jours).

**Graphique 4 :**

Proportion d'entreprises ayant constaté des retards de paiement en 2025 et évolution de leur fréquence par rapport à 2024



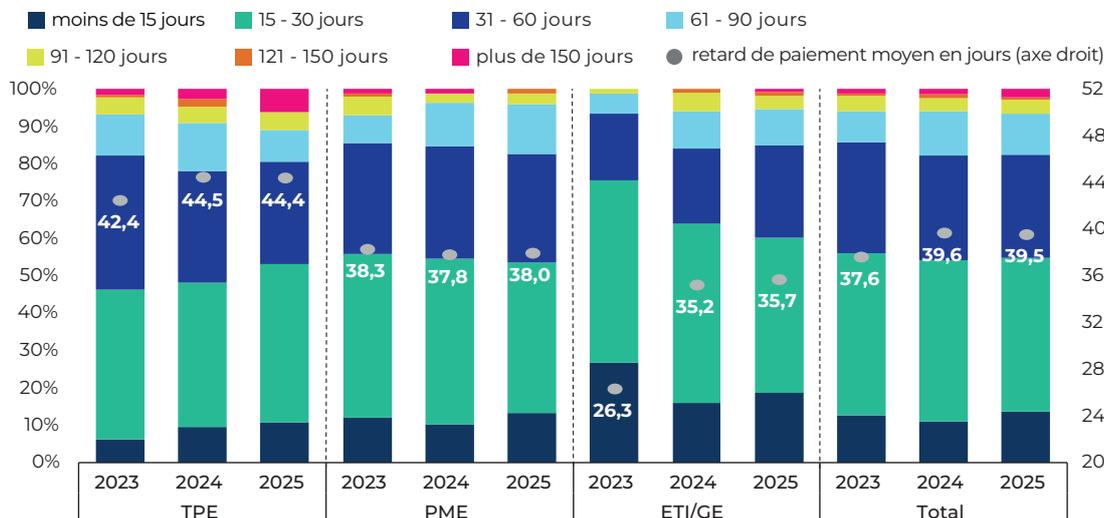
Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

**Graphique 5 :**

Retards de paiement par taille d'entreprise

# 86%

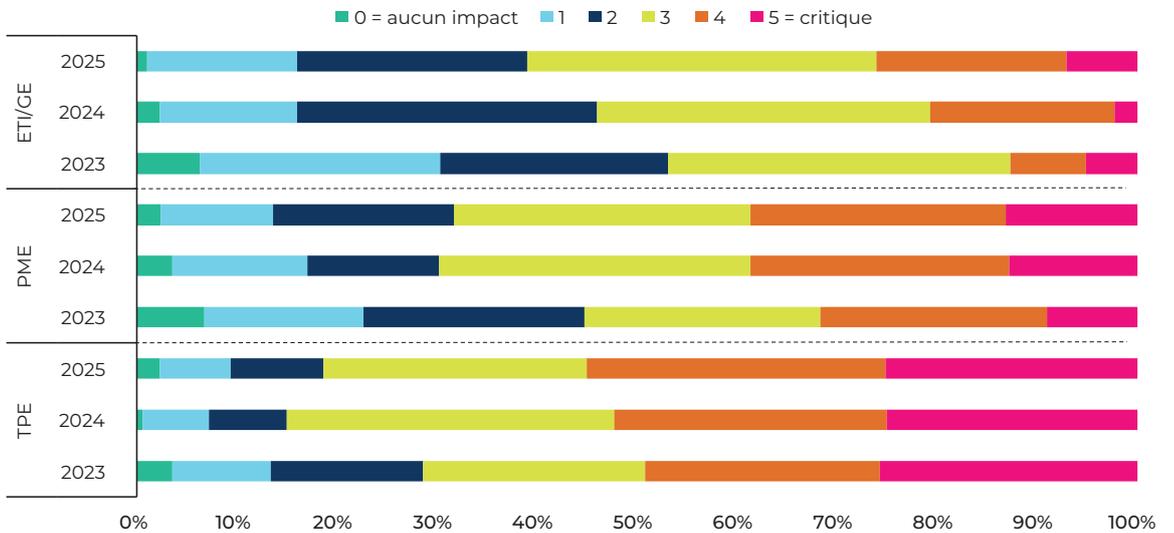
des entreprises interrogées ont constaté des retards de paiement, contre 85% l'an dernier et 82% en 2023. Une majorité d'entre elles déclarent qu'ils ont été plus nombreux qu'en 2024.



Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

9 Paiement après expiration du délai de paiement

**Graphique 6 :**  
Impact des retards de paiement sur la trésorerie par taille d'entreprise (échelle de 0 à 5)



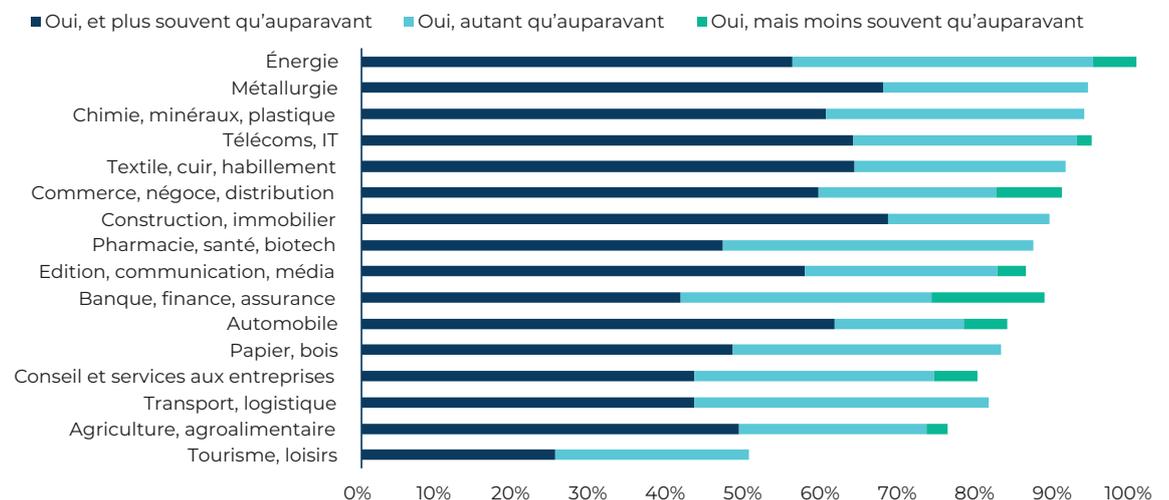
Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

• La taille de l'entreprise est là encore un facteur discriminant, puisque si elles ont été moins nombreuses à avoir été confrontées à des retards de paiement, 47% des TPE ont déclaré des retards de paiement supérieurs à un mois et 6% ont même constaté des retards supérieurs à 5 mois. Aussi le retard de paiement moyen atteint 44 jours pour les TPE, contre 38 jours pour les PME et 36 jours pour les entreprises de plus grande taille. Au-delà de leur durée, ces retards de paiement ont un impact de plus en plus important sur la trésorerie des entreprises. Désormais 55% des TPE estiment ainsi que les retards de paiement ont un impact « très important » ou « critique » sur leur trésorerie (**Graphique 6**). Bien que la vulnérabilité décline avec la taille de l'entreprise, 39% des PME et 26% des ETI et des grandes entreprises ont

également déclaré que leur trésorerie était très impactée, en augmentation constante depuis 2023. En termes sectoriels, les entreprises sont particulièrement vulnérables dans le transport (où 29% des entreprises ont répondu « critique »), la construction (28%) et l'automobile (25%).

• Comme l'an dernier, aucun secteur n'est épargné par les retards de paiement : à l'exception du tourisme, où « seulement » une entreprise sur deux en a constaté, tous les autres secteurs affichent des pourcentages supérieurs à 75% (**Graphique 7**). Les entreprises déclarent des retards de paiement supérieurs à un mois dans la plupart des secteurs, et plus de 20% des entreprises a constaté des retards supérieurs à deux mois dans l'automobile, l'énergie, les

**Graphique 7 :**  
Proportion d'entreprises ayant constaté des retards de paiement en 2025 et évolution par rapport à 2024



Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

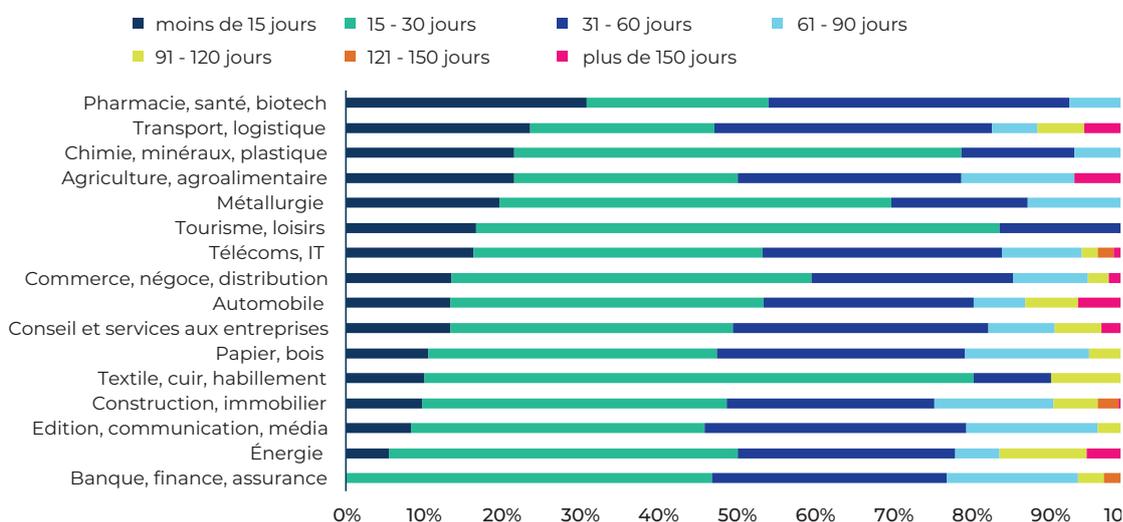


services financiers, l'agroalimentaire, le papier/bois et la construction (**Graphique 8**).

- Parmi les entreprises ayant subi des retards de paiement, 42% les attribuent aux difficultés financières de leurs clients, nettement devant les problèmes organisationnels (23%) et les retards délibérés sans difficultés financières (20%). Comme l'an dernier, la première explication est même avancée par plus de la moitié des entreprises dans les services financiers, le textile/habillement, et le commerce.

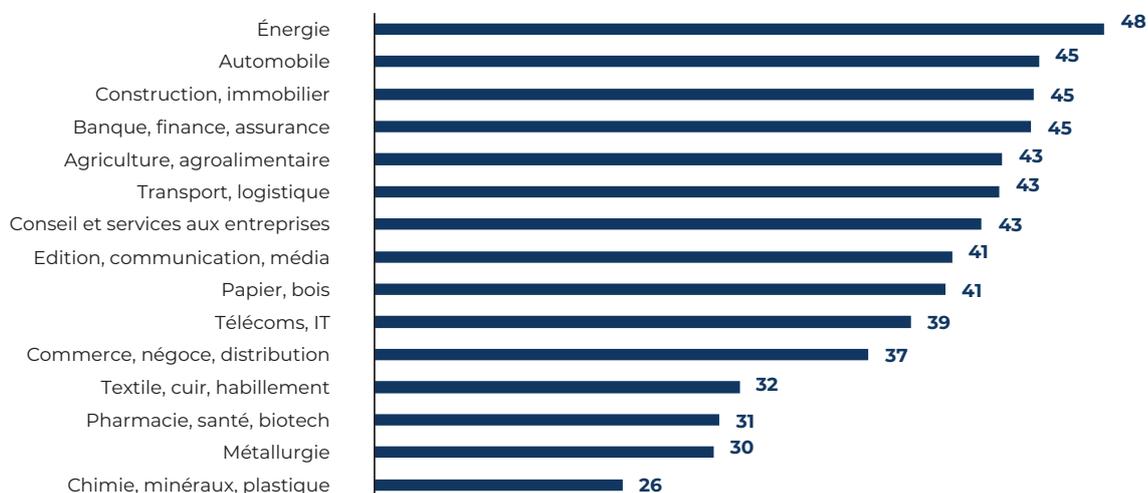
• Si 45% des entreprises anticipent des retards de paiement relativement stables au cours des 12 prochains mois, 33% estiment qu'ils seront encore plus nombreux (**Graphique 10**). Ce pourcentage s'élève même à 39% pour les PME et les ETI et les grandes entreprises. Quels que soient la taille et le secteur, rares sont les entreprises qui anticipent des retards de paiement moins fréquents.

**Graphique 8 :**  
Retards de paiement par secteur



Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

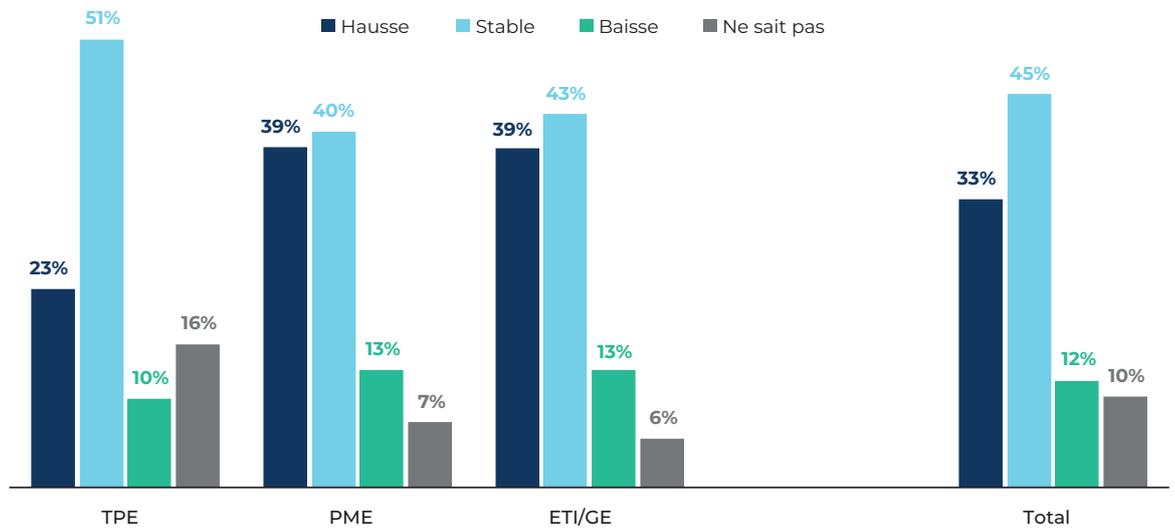
**Graphique 9 :**  
Retard de paiement moyen par secteur (en jours)



Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

**Graphique 10 :**

Evolution anticipée du nombre de retards de paiement au cours des 12 prochains mois (% des réponses)



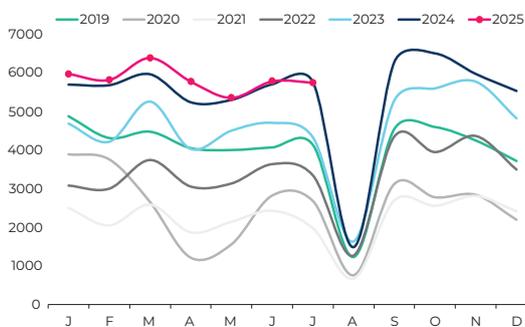
Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

**Encadré :****LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES SONT TOUJOURS AUSSI NOMBREUSES MAIS LEUR COÛT AUGMENTE**

- Depuis la fin d'année 2023, les défaillances d'entreprises sont nettement au-dessus de leur niveau d'avant-COVID (**Graphique 1.1**). En 2025, elles ont même poursuivi leur tendance haussière : 40 750 défaillances ont été enregistrées sur les 7 premiers mois de l'année, en hausse de 4% par rapport à 2024 et de 36% par rapport à 2019.
- Ce constat vaut pour tous les secteurs : tous sont nettement au-dessus de leur niveau de 2019. Sur l'année, la dynamique de hausse des défaillances est toutefois particulièrement prononcée dans les services aux particuliers (+10% vs 2024, tirées par la restauration), l'automobile (+7%), les services aux entreprises (+7%) et le transport (+6%).
- Les défaillances ont été tirées par toutes les tailles d'entreprises. Si les microentreprises – qui représentent plus de 90% des défaillances – sont près de 30% au-dessus du niveau moyen d'avant-COVID, les TPE et PME ont enregistré depuis le début 2025 entre deux et trois fois plus de défaillances qu'en 2019 (**Graphique 1.2**).
- Ainsi, le montant des dettes fournisseurs affectées par les défaillances (3,4 milliards d'euros sur les 7 premiers mois de l'année) atteint des niveaux records (**Graphique 1.3**). Au-delà du coût financier, celui en termes d'emplois concernés est également à des niveaux quasiment inédits, avec plus de 160 000 emplois touchés entre janvier et juillet (**Graphique 1.4**).
- Au cours des prochains trimestres, malgré un assouplissement progressif, les conditions de financement resteront plus restrictives qu'avant-COVID, aussi bien en ce qui concerne les taux d'intérêt que les critères d'octroi de crédit. De plus, comme anticipé par les entreprises interrogées, l'activité devrait au mieux se maintenir, à un niveau relativement peu dynamique, alors même que bon nombre d'entreprises devront continuer de rembourser leur PGE. Dans ce contexte, les marges et la trésorerie des entreprises resteront sous tension et les défaillances resteront à un niveau élevé à l'horizon 2026.

**Graphique 1.1 :**

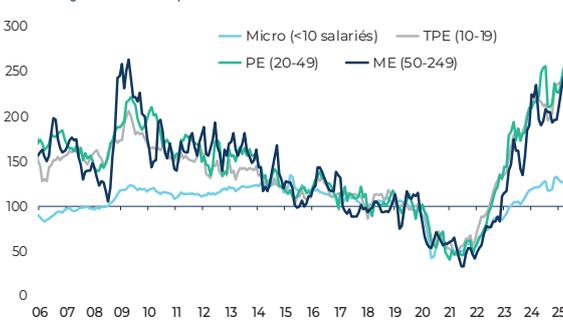
Nombre mensuel de défaillances d'entreprises



Sources : Ellispère, Coface

**Graphique 1.2 :**

Nombre de défaillances par taille d'entreprise (moyenne en glissement trimestriel, base 100 = moyenne 2019)



Sources : Banque de France, Coface

**Graphique 1.3 :**

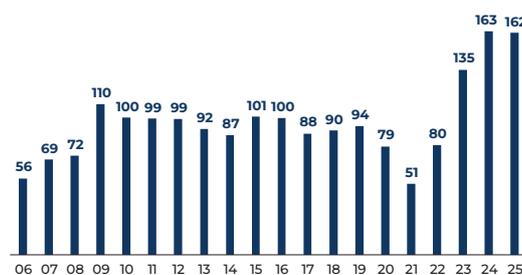
Montant des dettes fournisseurs affectées par des défaillances sur les 7 premiers mois de l'année (en millions d'euros)



Sources : Ellispère, Coface

**Graphique 1.4 :**

Nombre d'emplois affectés par des défaillances sur les 7 premiers mois de l'année (en milliers d'emplois)

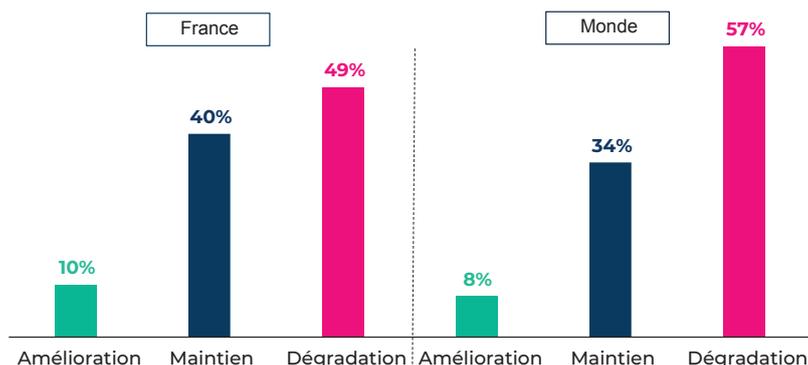


Sources : Ellispère, Coface

## 3 PERSPECTIVES TOUJOURS MROSES LE RISQUE (GÉO)POLITIQUE EN HAUSSE

**Graphique 11 :**

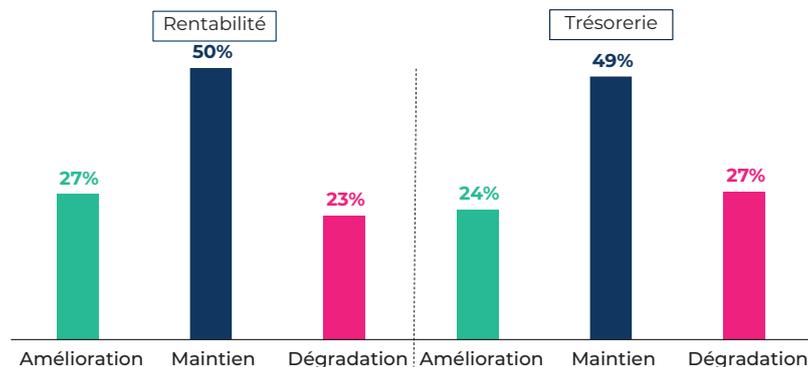
Evolution anticipée de l'économie française et de l'économie mondiale en 2026 (% des réponses)



Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

**Graphique 12 :**

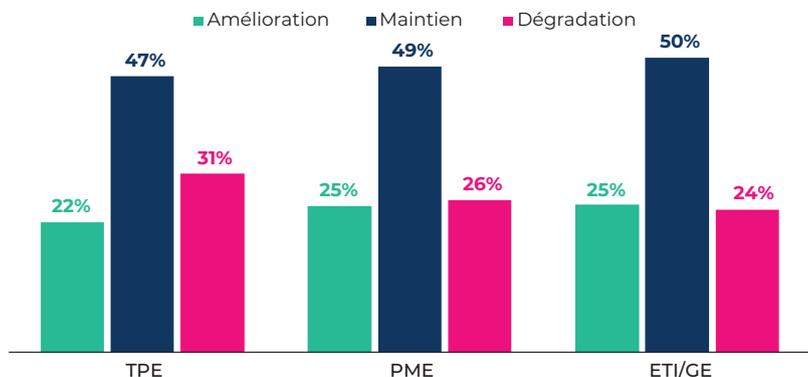
Evolution anticipée de la rentabilité et de la trésorerie en 2026 (% des réponses)



Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

**Graphique 13 :**

Evolution anticipée de la trésorerie en 2026 par taille d'entreprise



Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

• Les entreprises expriment des perspectives économiques clairement orientées à la baisse pour 2026, aussi bien en France qu'à l'international (**Graphique 11**). Quelle que soit leur taille, les entreprises interrogées s'attendent très majoritairement à une dégradation ou, au mieux, à un maintien de l'activité en France et dans le monde malgré une croissance déjà faible en 2025. Les entreprises sont encore plus pessimistes que l'an dernier : elles sont moitié moins nombreuses à prévoir une amélioration de l'activité économique.

• Comme souvent dans les enquêtes réalisées auprès des entreprises, et comme l'an dernier, celles-ci sont relativement moins pessimistes concernant leur propre situation. Elles sont ainsi (légèrement) plus nombreuses à anticiper une amélioration qu'une dégradation de leur rentabilité l'an prochain (**Graphique 12**). Cet optimisme relatif est largement corrélé à la taille de l'entreprise et à son activité à l'export. Les entreprises exportatrices affichent des perspectives plus favorables, avec 31% d'entreprises prévoyant une progression de leur rentabilité, contre seulement 22% de celles opérant exclusivement sur le marché domestique. En termes sectoriels, les entreprises sont particulièrement optimistes dans l'industrie pharmaceutique. A l'inverse, les anticipations sont nettement plus négatives dans le transport, la construction et le tourisme.

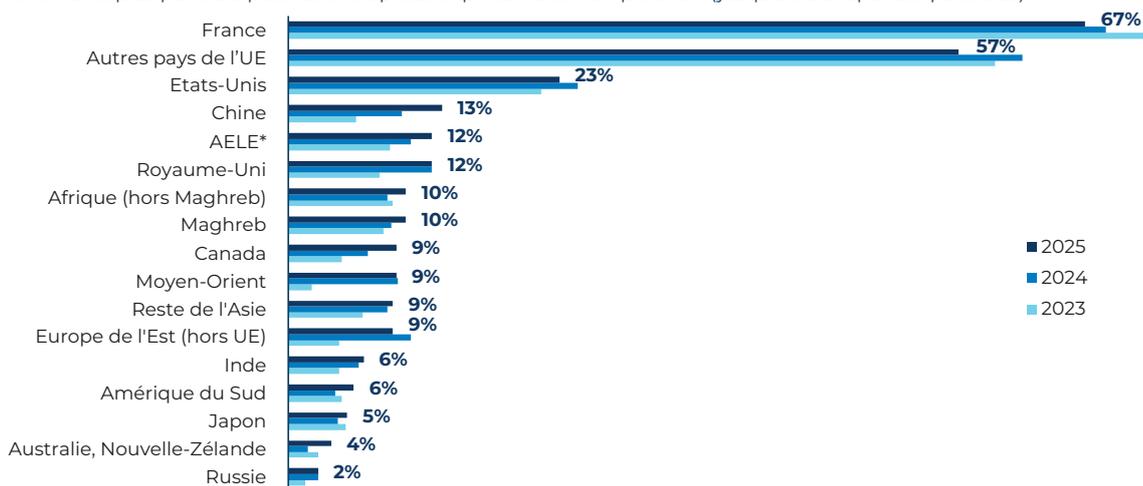
• Les perspectives sont plus nuancées concernant l'évolution de la trésorerie, dans un contexte où les coûts de financement resteront supérieurs à l'avant-COVID, alors même que de nombreuses entreprises devront continuer à rembourser leur PGE. Les entreprises opérant exclusivement sur le marché domestique et les TPE sont ainsi plus nombreuses à anticiper une dégradation de leur trésorerie en 2026 (**Graphique 13**). C'est également logiquement le cas dans les secteurs susmentionnés anticipant une baisse de la rentabilité, mais également dans l'automobile, où les entreprises prévoient une dégradation de leur trésorerie malgré une rentabilité stable. Également assez logiquement les perspectives de trésorerie sont plus positives dans la banque, finance, assurance et la pharmacie.



• En dépit des perspectives de croissance toujours limitées, le marché français reste largement plébiscité par les entreprises exportatrices, qui y voient les meilleures opportunités pour leur activité l'an prochain, malgré un recul constant depuis 2023 (**Graphique 14**). L'Union Européenne reste aussi, sans surprise, un marché prioritaire. Malgré un contexte de tensions commerciales défavorables, les Etats-Unis restent cités par près du quart des entreprises. Le léger recul de ces trois principaux marchés se fait au profit du Canada, de la Suisse et, surtout, de la Chine malgré une croissance économique toujours en-deçà des niveaux d'avant-COVID.

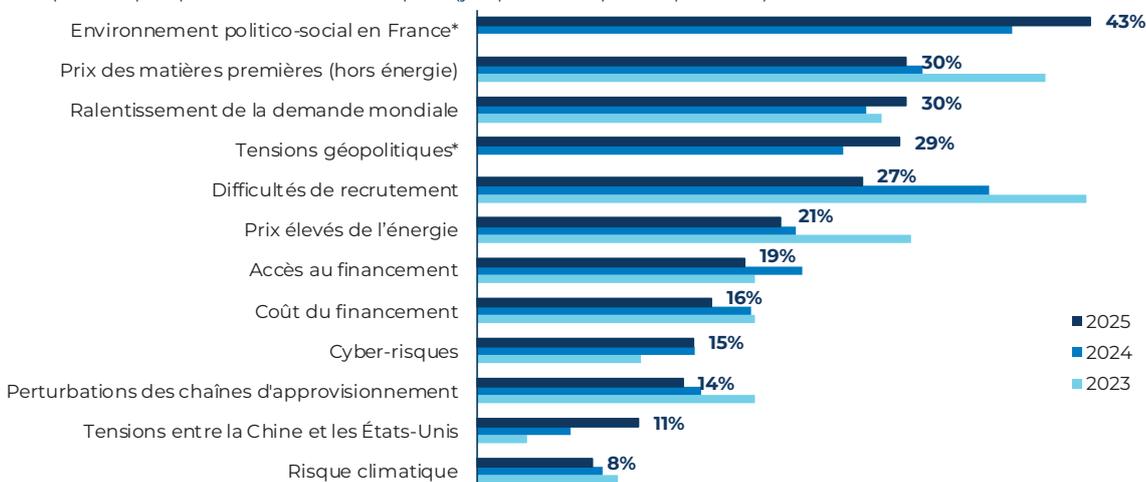
• Si les principaux risques mentionnés par les entreprises restent globalement inchangés par rapport à l'an dernier, l'environnement politico-social en France est plus que jamais la principale source de préoccupation (**Graphique 15**), alors même que, l'an dernier, notre enquête avait été menée lors de la campagne des élections législatives 2024. Contrairement à l'année dernière, il arrive cette fois également en tête pour les entreprises exportatrices. Parmi les évolutions notables, les difficultés de recrutement, principal risque en 2023, figurent désormais derrière les (nombreuses) tensions géopolitiques. A ce sujet, la proportion d'entreprises mentionnant les tensions entre la Chine et les Etats-Unis est en constante augmentation. Comme l'an dernier, les cyber-attaques (surtout dans les télécoms et les services financiers) et le changement climatique (agriculture) figurent parmi les principaux risques dans certains secteurs.

**Graphique 14 :** Marchés les plus porteurs pour les entreprises exportatrices<sup>10</sup> l'an prochain (jusqu'à trois réponses possibles)<sup>11</sup>



Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises  
\* L'AELE (Association européenne de libre-échange) compte quatre pays membres: l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

**Graphique 15 :** Principaux risques pour l'activité de l'entreprise (jusqu'à trois réponses possibles)



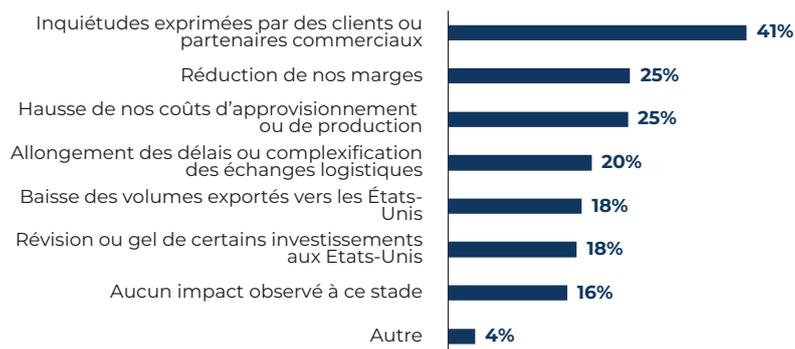
Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises  
\* Ces risques ne figuraient pas tels quels dans les réponses proposées en 2023.

10 362 entreprises ont déclaré exercer leur activité au moins en partie à l'export, soit 56% de notre échantillon  
11 Dans la mesure où plusieurs réponses sont possibles, la somme des réponses n'est pas égale à 100%

## 4 DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS : DÉJÀ UNE BAISSÉ DES MARGES ET DES VOLUMES EXPORTÉS

### Graphique 16 :

Impacts suite à l'annonce de droits de douane par les Etats-Unis<sup>12</sup>  
(plusieurs réponses possibles<sup>13</sup>)



Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

### Graphique 17 :

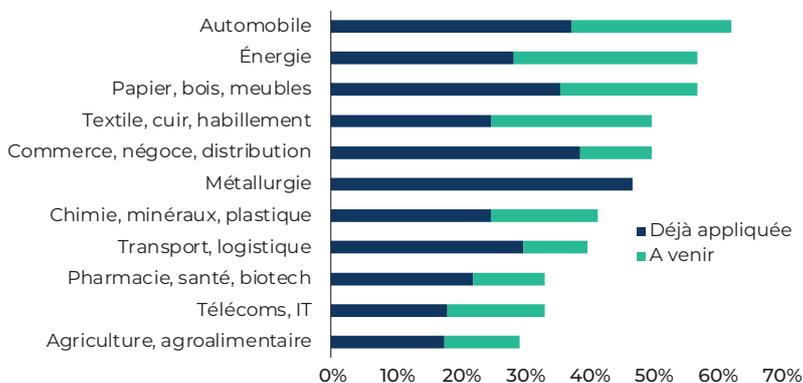
Impacts anticipés au cours des mois à venir en lien avec la mise en place de droits de douane par les Etats-Unis (plusieurs réponses possibles)



Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

### Graphique 18 :

Proportion d'entreprises ayant réduit leurs marges ou comptant le faire en lien avec la mise en place de droits de douane par les Etats-Unis



Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

• Dans un contexte de tensions commerciales avec les Etats-Unis, marqué par les annonces successives de droits de douane depuis le retour au pouvoir de Donald Trump, 84% des entreprises interrogées ont déjà constaté des impacts. Au-delà des inquiétudes exprimées par leurs partenaires commerciaux, un quart d'entre elles a déjà réduit ses marges et vu ses coûts de production ou d'approvisionnement augmenter (**Graphique 16**). En toute logique, ces impacts sont particulièrement notables dans les métaux et l'automobile, où des droits de douane sont en vigueur depuis plusieurs mois. Si de nombreuses entreprises évoquent également un allongement des délais, elles sont près de 20% à avoir déjà enregistré une baisse des volumes exportés vers le marché américain. Par ailleurs, aux antipodes de l'objectif de réindustrialisation affiché par le Président Trump, 18% ont également déjà revu ou gelé certains investissements aux Etats-Unis.

• Au cours des prochains mois, plus du quart d'entre elles va continuer ou commencer à réduire ses marges, et une part non négligeable anticipe une baisse des volumes exportés vers les Etats-Unis et/ou un report de ses exportations vers d'autres marchés à l'international (**Graphique 17**). Près de 20% des entreprises prévoient d'adapter leur offre ou leurs prix - selon toute vraisemblance à la hausse. En ce qui concerne les investissements aux Etats-Unis, dans tous les secteurs, à l'exception de la pharmacie et de l'agroalimentaire, les entreprises sont plus nombreuses à prévoir un gel de leurs projets plutôt qu'une expansion.

• A la lumière de ces réponses, les droits de douane auront un impact négatif dans la plupart des industries, dans la mesure où 40% ou plus des entreprises ont réduit ou vont réduire leurs marges dans des secteurs aussi divers que le transport, la chimie, les métaux, le papier ou encore l'automobile (**Graphique 18**).

12 Parmi les 298 entreprises ayant déclaré avoir une relation commerciale directe avec les Etats-Unis, soit 46% de l'échantillon  
13 Dans la mesure où plusieurs réponses sont possibles, la somme des réponses n'est pas égale à 100%

## ANNEXES

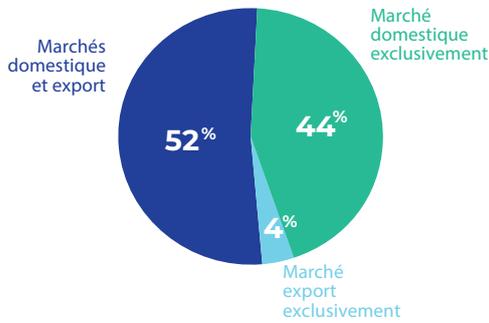


UN TOTAL DE

**650**

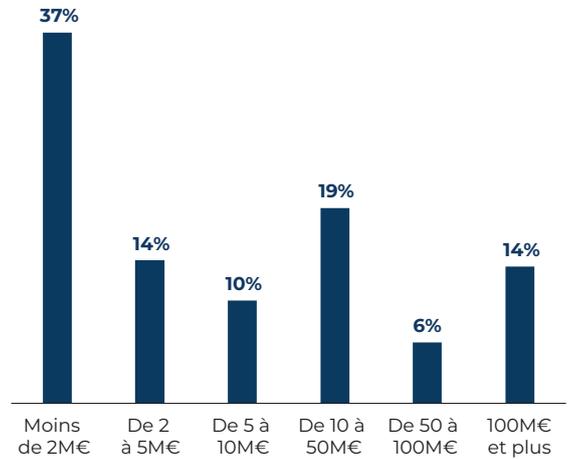
ENTREPRISES ONT PARTICIPÉ  
DANS L'ENQUÊTE DE PAIEMENT

### MARCHÉ CONCERNÉ



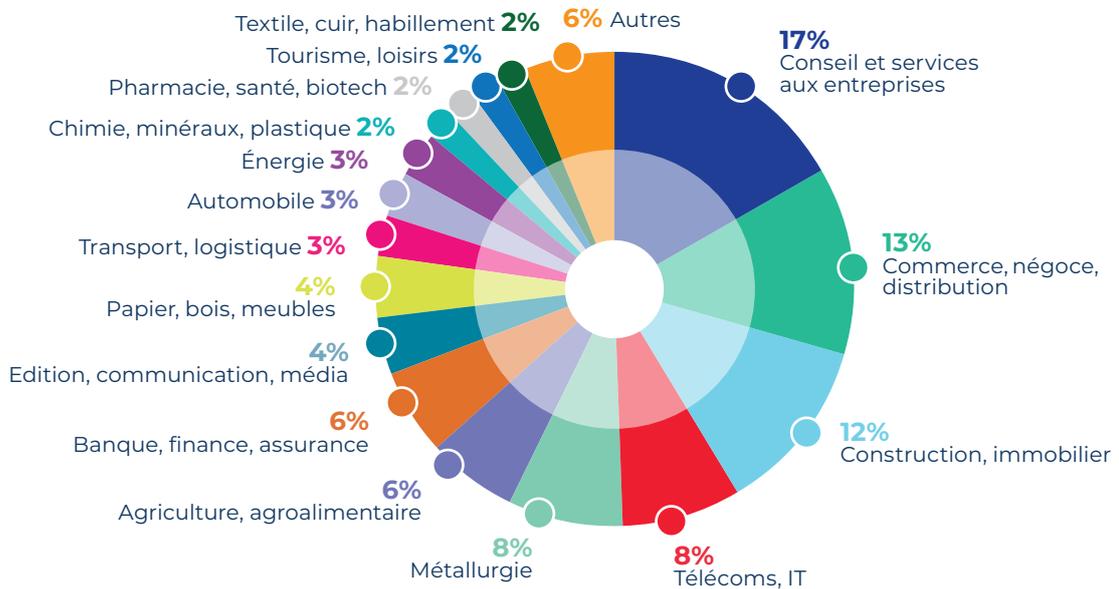
Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

### TAILLE PAR CHIFFRE D'AFFAIRES



Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

### SECTEURS DES ENTREPRISES INTERROGÉES



Source : Enquête Coface sur le comportement de paiement des entreprises

---

## DISCLAIMER

Ce document reflète l'opinion de la Direction de la Recherche Economique de Coface, à la date de sa rédaction et en fonction des informations disponibles. Les informations, analyses et opinions qu'il contient ont été établies sur la base de multiples sources jugées fiables et sérieuses ; toutefois, Coface ne garantit en aucun cas l'exactitude, l'exhaustivité ou la réalité des données contenues dans ce guide. Les informations, analyses et opinions sont communiquées à titre d'information et ne constituent qu'un complément aux renseignements dont le lecteur dispose par ailleurs. Coface publie ce guide de bonne foi et sur la base d'une obligation de moyens (étant entendu de moyens commerciaux raisonnables) quant à l'exactitude, l'exhaustivité et la réalité des données. Coface ne pourra être tenu responsable de tout dommage (direct ou indirect) ou perte en tout genre, subis par le lecteur et découlant de l'utilisation par le lecteur des informations, analyses et opinions. Le lecteur est ainsi seul responsable des décisions et conséquences des décisions qu'il prend sur la base du présent guide. Ce guide ainsi que les analyses et opinions qui y sont exprimées appartiennent exclusivement à Coface ; le lecteur est autorisé à les consulter ou les reproduire à des fins d'utilisation interne uniquement, sous réserve de porter la mention apparente de Coface, de reproduire le présent paragraphe et de ne pas altérer ou modifier les données. Toute utilisation, extraction, reproduction à des fins d'utilisation publique ou commerciale est interdite sans l'accord préalable de Coface. Le lecteur est invité à se reporter aux mentions légales présentes sur le site web de Coface:

<http://www.coface.fr/Home/Informations-generales/Mentions-legales>

---

## COFACE SA

1, place Costes et Bellonte  
92270 Bois-Colombes  
France

[www.coface.com](http://www.coface.com)

**coface**  
FOR TRADE